

La Tronche, le 11 septembre 2023

Bourse de la Commission Recherche de la Faculté de médecine de Grenoble DON ECKSTEIN GERSHONY

La Commission Recherche de la Faculté de médecine attribuera, au titre de l'année 2023 **une bourse de 3000 €** à un·e **étudiant·e de la Faculté de médecine** désirant poursuivre un travail de recherche et dont le **mérite** et la **situation financière** justifient une aide.

Cette bourse est une aide financière à caractère social et ne concerne pas la réalisation pratique de la recherche.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être inscrit à la **Faculté de médecine de Grenoble** et effectuer un **travail de recherche** dans ou en liaison avec un laboratoire grenoblois.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature **est à demander par email** auprès du service communication de la Faculté : sante-communication@univ-grenoble-alpes.fr ou à **télécharger sur cette page** : <https://secteur-sante.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/bourses-de-recherche-medecine/>

Sa constitution nécessitera, entre autres, la fourniture des informations suivantes :

- Curriculum vitae détaillé (cursus universitaire, titres et diplômes, situation personnelle, revenus).
- Document présentant un résumé du projet de recherche en précisant clairement le sujet, le but et les perspectives de développement du travail.
- Prévisions d'utilisation du montant de la bourse.
- Lettre circonstanciée du Directeur de Recherche encadrant le candidat.
- Carte de Quotient Familial (à faire établir en Mairie) ou avis d'imposition.

DEMANDE DU DOSSIER & DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faculté de médecine

Lise SOULBIEU

Email : sante-communication@univ-grenoble-alpes.fr

Domaine de la Merci - 38700 La Tronche

Retour des candidatures par mail au plus tard le lundi 6 novembre 2023.

Un suivi des travaux sera effectué par la Commission Recherche.